Communiqué de presse **Paris, le 30 octobre 2015**

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Millimages

–

Radiation des actions Bac Majestic du marché Euronext Paris (compartiment C)

Le résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire, qui a fait l'objet d'une note d'information conjointe établie par Millimages et Bac Majestic (visa AMF n°15-524 en date du 13 octobre 2015), **a été publié par l'AMF le 29 octobre 2015 dans son avis n°215C1538.**

Pendant la durée de l'offre, soit du 15 octobre 2015 au 28 octobre 2015 inclus, **Millimages a acquis sur le marché 903 actions Bac Majestic** au prix unitaire de 10,99 euros.

A la clôture de l'offre, Millimages détenait 75 259 actions, représentant 136 424 droits de vote, soit 96,46% du capital et 98,01% des droits de vote de Bac Majestic.

A l'issue de cette offre et du retrait obligatoire qui a suivi ce jour, **les actions Bac Majestic sont radiées du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris.**

Elles ne sont plus négociées sur un quelconque marché réglementé, et sont détenues en totalité par Millimages.

Contact

corporate@bacmajestic.com

Conseil

Etablissement présentateur

Retrouvez le communiqué de presse sur www.bacmajestic.com.